ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 20 juin 2025 à 19h00

Salle des fêtes

8 place de la Libération

95410 - GROSLAY

ACTE DE CANDIDATURE

Délégués Fédéraux

À adresser au CDVOBB par lettre recommandée avec avis de réception (cachet de la poste faisant foi) ou remise en mains propres contre émargement ou par voie électronique avec accusé réception au plus tard le 20 mai 2025.

Nom

Prénom

Date de naissance

Sexe Féminin ☐ Masculin ☐

Adresse

E-mail

Code Postal Ville

Téléphone

Association sportive

N°licence

Rappel des dispositions réglementaires :

Peut être désigné comme délégué à l'Assemblée Générale Fédérale toute personne, licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat.

Date :

Signature :